

# Tableau récapitulatif

## Visites sanitaires obligatoires en élevage

| Filière                      | Bovine   | Equine   | Petits Ruminants   | Porcine   | Avicole  |
|------------------------------|--|--|--|---|--|
| Type de visite               | Expérimentale [1]  | Classique  |  |   |  |
| Campagne                     | 2024-2026  | 2025 - 2026  |  |   | 2023-2026  |
| Thématique                   | Maîtrise sanitaire de l'élevage<br>Volet surveillance<br>(Questionnaire basé sur des indicateurs)  | Partie 1 : One Health (jeu sérieux)  |  |   | Gestion des effluents en élevage<br>(Questionnaire)  |
|                              |  | Partie 2 : le bon usage des médicaments (Questionnaire)  | Partie 2 : les zoonoses<br>(Questionnaire)   |   |  |
| Élevages éligibles           | Élevages de <b>≥ 5 bovins</b>  | Détenteurs de <b>≥ 3 équidés</b>   | Élevages de <b>≥ 40 ovins et ≥ 20 caprins</b> reproducteurs<br>Élevages de <b>≥ 25 cabris et agneaux</b> à l'engraissement | Détenteurs de <b>≥ 3 porcs</b>  | Éleveurs de <b>≥ 250 animaux</b> (dont palmipèdes et petits gibiers à plumes), sauf éleveurs de ratites. |
| Identification des élevages  | <a href="http://CalypsoVet.fr">CalypsoVet.fr</a><br>Sélection de 60% des élevages éligibles par le vétérinaire sanitaire<br><b>30 % en 2025 et 30% en 2026</b>                 | <a href="#">Site de téléprocédure [2]</a><br>2025 : n°SIRET/NUMAGRIT <b>pairs</b><br>2026 : n°SIRET/NUMAGRIT <b>impairs</b>  | <a href="#">Site de téléprocédure [2]</a><br>2025 : n°EDE <b>impairs</b><br>2026 : n°EDE <b>pairs</b>                      | <a href="#">Site de téléprocédure [2]</a><br>2025 : n°EDE <b>pairs</b><br>2026 : n°EDE <b>impairs</b> | 2025-2026 : toutes les visites non réalisées en 2023 ou 2024   |
| Préparation de la visite     | <b>Consultez les vademecums de chaque filière afin de disposer de l'ensemble des informations relatives aux visites avant leur réalisation [3].</b>                            |  |  |   |  |
|                              | Indicateurs de mortalité et de reproduction sur <a href="http://VetAppli.fr">VetAppli.fr</a> ( <a href="#">tutoriel</a> )  | <b>Avec une connexion internet pendant la visite :</b> Vérifier l'accès au <a href="#">jeu sérieux de la Partie 1 en ligne</a><br><b>Sans accès à internet pendant la visite :</b> Télécharger la <a href="#">version hors ligne</a> |  |   |  |
| Visites à saisie obligatoire | 100% des visites planifiées  | 10% des visites planifiées tirées au sort  | 6% des visites planifiées tirées au sort   | 10% des visites planifiées tirées au sort   |  |
| Questions                    | 100% des questions obligatoires  | Questions obligatoires uniquement (signalées dans le questionnaire de visite)  |  |   |  |
| Enregistrement des visites   | <b>Avec connexion internet :</b><br>Formulaire à saisir directement sur <a href="http://CalypsoVet.fr">CalypsoVet.fr</a> ( <a href="#">tutoriel</a> )                          | <b>PDF à remplir</b> ou <b>format papier</b> puis saisie sur le <a href="#">site de téléprocédure</a> ( <a href="#">tutoriel</a> )   |  |   |  |
|                              | <b>Sans connexion internet :</b><br><b>PDF à remplir</b> ou <b>format papier</b> puis saisie sur <a href="http://CalypsoVet.fr">CalypsoVet.fr</a> ( <a href="#">tutoriel</a> ) |  |  |   |  |
| Calendrier des visites       | Réalisation jusqu'au <b>30 avril 2026</b><br>Saisie jusqu'au <b>31 mai 2026</b>  | Réalisation des visites jusqu'au <b>31 décembre 2026</b><br>Saisie des visites jusqu'au <b>31 janvier 2027</b>   |  |   |  |

[1] Ce nouveau format de visite actuellement en expérimentation vise à répondre aux critiques formulées sur le modèle classique des VSO et sera déployé à l'avenir toutes les filières.

[2] Se référer au site de téléprocédure même si l'élevage ne devrait pas y figurer. Si besoin, une visite réalisée par erreur en 2025 peut être saisie en 2026.

[3] Pour consulter les documents des visites dont les vademecums selon les filières : [Cliquez ici !](#)



### Quels élevages sont concernés par les VSO ?

Retrouvez les types d'élevage concernés par les VSO dans le tableau récapitulatif des VSO, à la ligne « Elevages éligibles ».

### Quelle est la durée prévue pour une VSO ?

Toutes les visites sont prévues pour **durer une heure** au total. Pour les visites One Health (filiale équine, petits ruminants et porcine), il faudra allouer environ : **30 min au jeu sérieux** et **30 min au questionnaire spécifique** par espèce.

### Quelle est la rémunération pour une VSO ?

Les VSO classiques (équine, petits ruminants, porcine, avicole) sont rémunérées **8 AMV par visite**, les VSB expérimentales **13 AMV par visite**. Cette différence s'explique par l'augmentation de la charge de travail supplémentaire liée à cette expérimentation (sensibilisation, saisie complète de toutes les visites dans CalypsoVet, questionnaire de satisfaction...).

### Pourquoi parle-t-on de « visite bovine expérimentale » ?

La DGAL a engagé une **refonte des visites sanitaires bovines** à la suite des retours des vétérinaires (lors des journées vétérinaires sanitaires organisé par l'ENV) et des éleveurs. L'expérimentation, menée entre **2024 et 2026**, comprend quatre étapes :

1. Renseignement des relations « est VS de » sur CalypsoVet par les vétérinaires sanitaires
2. Sélection des élevages à visiter en 2025-2026 (au total 60% des élevages)
3. Réalisation des visites par les vétérinaires et renseignement d'un questionnaire de satisfaction via CalypsoVet
4. Analyse des résultats de cette expérimentation

### Où trouve-t-on la liste des élevage à visiter et où les enregistrer en filière équine, petits ruminants, porcine et avicole ?

Retrouvez les listes des élevages à visiter sur le site de téléprocédure. Pour chaque filière, les informations complémentaires sont disponibles dans le tableau récapitulatif des VSO, à la ligne « Identification des élevages ».

### Certains élevages n'apparaissent pas sur le site de téléprocédure. Que faire ?

- Vérifier qu'ils sont **éligibles** selon les critères de l'instruction technique. (voir **page 2**)
- Vérifier qu'ils vous ont **désigné comme vétérinaire sanitaire**.
- Si tout est correct, **contacter la DDPP**.

### Les visites 2025 non réalisées pourront-elles être reportées sur 2026 ?

Pour toutes les filières, les visites non réalisées en 2025 seront reprogrammées en 2026.

- Filières équine, petits ruminants, porcine et avicole : **visites** jusqu'au **31 décembre 2026**, **saisie** jusqu'au **31 janvier 2027**.
- VSB expérimentales : **visites** jusqu'au **30 avril 2026**, **saisie** jusqu'au **31 mai 2026**.

**Toute visite réalisée après cette période ne sera pas rémunérée.**

### Comment utiliser la version hors ligne du jeu ?

Si vous n'avez pas d'accès à internet pendant la visite, deux possibilités sont mises à votre disposition via ce [lien](#) :

- Téléchargez le diaporama interactif sur votre ordinateur ou votre tablette avant la visite (décompressez le fichier .zip puis ouvrez « Diaporama Visite Sanitaire 2025-2026.html »). Une notice est disponible si nécessaire (« Notice Diaporama VSO hors connexion.pdf »).
- Imprimer la version papier du jeu (« Diaporama version imprimable.pdf ») afin d'animer le jeu sans support numérique.

### Existe-t-il une version PDF cliquable ?

- Oui, vous pouvez la retrouver [ici](#) et également en faire la demande à l'OVVT de votre région.



### Ressources et documentations

#### Documents de visite :

- Page générale sur les VSO sur le [site du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la souveraineté alimentaire](#)
- [Documents de visite](#) dont vademecums, fiches techniques et questionnaires (avec PDF remplissables)

#### Instructions techniques :

- Visites sanitaires **équine, petits ruminants et porcine 2025-2026** : [Instruction technique 2025-586](#)
- Visite sanitaire **avicole 2023-2026** : [Instruction technique 2023-475](#)
- Visite sanitaire **bovine expérimentale 2024-2026** : [instruction technique 2025-651](#)

**Replay du webinaire** : [Déploiement du jeu sérieux de la partie commune des VSO One Health en filière équine, petits ruminants et porcine](#)

#### Contacts :

- Pour plus d'information, votre **DDPP** ou votre **OVVT régional**
- Pour tout problème technique avec les indicateurs disponibles sur VetAppli pour la réalisation des visites bovines expérimentales : la **sngtv**, [sngtv@sngtv.org](mailto:sngtv@sngtv.org) en indiquant "VSB VETAPPLI" dans l'objet du mail.